

SCP Hubert CHASTEL
17 rue Jacques Chaban Delmas
34300 AGDE
Commissaire de Justice Associé

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

SUITE A PROCEDURE COLLECTIVE

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

ET LE VINGT-HUIT JUILLET

A la demande du :

Greffé du Tribunal de Commerce, sis 93 avenue du Président Wilson à 34500 BEZIERS,
agissant poursuites et diligences de son Greffier domicilié en cette qualité au siège.

Lequel nous expose :

"Que suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Béziers à l'audience du
15.07.2026 la SARL WIND WARD – Zone Technique, 34300 LE CAP D'AGDE – a été
déclarée en Liquidation Judiciaire simplifiée.

Qu'il nous requiert à l'effet de dresser l'inventaire et la prise des actifs dépendant de cette
procédure."

C'est pourquoi,
Déférant à cette réquisition,

Nous Hubert CHASTEL, Commissaire de Justice Associé au sein de la SCP H.
CHASTEL à la résidence d'Agde, 34300, 17 rue Jacques Chaban Delmas, soussigné,

Certifions nous être transporté ce jour à la Zone Technique, 34300 LE CAP D'AGDE où là
étant nous rencontrons Monsieur MICHAUD Alain, gérant de la SARL WIND WARD en
présence de qui nous avons dressé l'inventaire ci-après.

COPIE

CONCERNANT LE MATERIEL :

- 1 bureau complet
- 1 sableuse
- 1 lot d'étagères métalliques
- 1 sertisseuse de câbles
- 1 perceuse à colonne
- 1 scie à onglets
- 1 lot d'outillage divers
- 1 lot d'échelles
- 1 scie à aluminium
- 1 chèvre d'atelier

CONCERNANT LE STOCK :

1 lot d'accastillage de bateau

CONCERNANT LE MATERIEL EN LOCATION, EN LEASING OU EN DEPOT :

Pas de matériel en location, en leasing ou en dépôt.

CONCERNANT LES VEHICULES :

Pas de véhicule.

CONCERNANT LE NAVIRE :

1 Voilier Farr 727, année 1977

L'acte de Francisation dudit bateau est annexé au présent procès-verbal en photocopie.

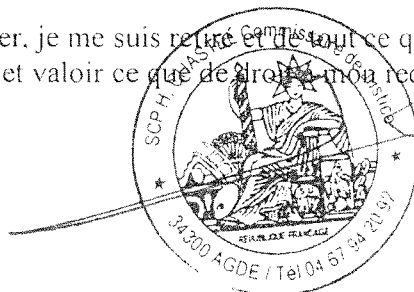
CONCERNANT LE PERSONNEL :

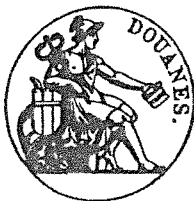
Deux salariés, actuellement en cours de licenciement par Maître FRONTIL.

CONCERNANT LA COMPTABILITE :

La comptabilité est suivie par le cabinet Axiome, sis à Béziers.

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit à mon requérant.





Renouvellement
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTE DE FRANCISATION

N° V 9777

25186/425

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

LE MINISTRE DU BUDGET,

DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

déclare que le " WINDWARD " (ex FARR 727)

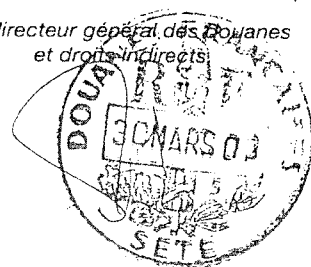
a été francisé et est en droit de jouir de la protection ainsi que des privilèges et des avantages accordés aux navires français.

Paris, le 30/03/2009

Sete

Par délégation du ministre du Budget, des
Comptes Publics et de la Fonction Publique :

P Le directeur général des Douanes
et droits indirects



CARACTÉRISTIQUES

BATEAU

Type du navire : *Voilier Mosp*
 Noms antérieurs : *FARR 727*
 Série : N° de série : *55*
 Noms et adresse du constructeur : *Ch. Naffard - La Rochelle*
 Pays et année de construction : *France 1977*
 Matériau de construction : *plastique*
 Pavillon antérieur : Importé de :
 Bureau d'importation : Date :
 Mode de propulsion : *voile*
 Signal distinctif :
 Jaugeage :
 certificat établi à : le :
 ou, certificat de jauge-type n° : *2117*
 nombre de mâts : *1* nombre de ponts : *1*
 longueur extrême : 7,30 mètres
 plus grande largeur extérieure : 2,52 mètres
 hauteur au milieu du navire (creux) : 1,04 mètres
 ou, pourtour : mètres
 volume de la coque : tonneaux
 constructions supérieures : tonneaux
 jauge brute : 3,74 tonneaux
 déductions : tonneaux
 jauge nette : tonneaux

MOTEUR

Marque : Type :
 Puissance : CV réels
 Carburant : CV administratifs

ASSURANCE

Société :
 N° du contrat :

Renseignements complémentaires :
 (annexe du bateau, moteur auxiliaire d'un bateau à voile, moteur de secours, longueur totale, etc.)

PROPRIÉTAIRE(S)

Nom :
 Prénoms :
 Date de naissance :
 Lieu :
 Nationalité :
 Domicile :
 Profession :
 Photo (1)

(ou, s'il s'agit d'une personne morale) :

Raison sociale : *St Windward*

Adresse en France : *Zone technique*

34300 CAP D'AGDE



Indiquer ci-dessous la répartition des parts de propriété au regard des noms et adresse de chaque propriétaire :

Nom du précédent propriétaire (le cas échéant) :

(1) Cette photo sera exigée lors de la présentation du document au service des Affaires maritimes de la Marine marchande.